

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
18 novembre 2021

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 25

Votants 28

OBJET :

**16a. COMMUNAUTE
DE COMMUNES
FLANDRE LYS. ACTION
FRUITS DANS LES
ECOLES.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 02/12/2021

Reçu en préfecture le 02/12/2021

Affiché le 03.12.2021

ID : 059-215904004-20211124-02122021-D16A-AK-DE

L'an deux mil-vingt-et-un, le vingt-quatre NOVEMBRE à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. Joël CITERNE – M. Philippe DELVOYE – Monsieur Alain TREDEZ – Madame Peggy BOULENGUER Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS : M. LAPIERRE Julien – M. DECREUS Christophe – Mme CAPPELLE Christiane **donnant procurations respectives** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. DELFLY Jean-Louis – Mme BOULENGER Delphine.

ABSENTE : Mme Colette CLINKEMAILLIE.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Pour la 8^{ème} année consécutive, cette opération est reconduite par le biais de la Communauté de Communes Flandre Lys dans le cadre du programme Epode.

Elle consiste en la distribution, par conventionnement avec les communes, de fruits aux écoliers de classe maternelle. Les objectifs de la promotion de la consommation des fruits, sont l'appréciation de la connaissance des enfants concernant leur diversité, l'encouragement à la curiosité alimentaire et à la découverte du goût, l'information des parents sur l'importance de la diversité et de l'équilibre alimentaire.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que depuis l'année scolaire 2003-2004, la commune participe à cette action.

Il propose donc au conseil municipal la reconduction de la mesure pour l'année scolaire en cours et les suivantes. Une modification s'ajoute aux années précédentes, à savoir 5 dégustations de fruits et légumes variés et de qualité pour les enfants du multi accueil, à raison d'une distribution une fois par mois, de février à juin 2022.

La Communauté de Communes Flandre Lys subventionnera cette action à hauteur de 1 319,50 €, somme destinée à couvrir les dépenses afférentes à la réalisation de l'action, correspondant à 3,50 € par élèves pour les 12 dégustations et les 5 dégustations destinées au multi-accueil.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité, la signature par le Maire de la convention avec la CCFL, annexée à la délibération, convention conclue pour la durée de l'action, et autorise la signature des futures conventions, pour la durée du mandat, ainsi que tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.